

Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire le cas du

Saguenay-Lac-St-Jean

Un portrait historique

1

LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Les Autochtones occupent le Saguenay–Lac-Saint-Jean de manière saisonnière depuis au moins six millénaires. Les Kakouchaks sont la nation que les Français y rencontrent au début du XVII^e siècle alors qu'ils viennent s'implanter en Nouvelle-France. Chasseurs, cueilleurs et pêcheurs, ceux qui se nomment aujourd'hui les Innus sont reconnus pour leur fine connaissance du territoire. Cette qualité se révèle fort intéressante pour les Européen.ne.s, qui voient tout le

potentiel du commerce des fourrures de cette région. De fait, il.elle.s établissent des postes de traite à Chicoutimi, à Métabetchouan, à Nicabau et à Mistassini et interdisent, pendant toute la durée du Régime français, la colonisation des terres du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de ne pas perturber les activités de chasse. Le commerce des fourrures, quant à lui, bouleverse le mode de vie traditionnel des Autochtones en les poussant à chasser au-delà de leurs besoins personnels.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'ouvre à la colonisation sous le règne des Britanniques en 1838. Avant cette date, seul.e.s les Autochtones, des employés de comptoirs de traite – des hommes d'origine française ou britannique – et quelques missionnaires jésuites et récollets y vivent. Des mariages sont d'ailleurs célébrés entre certains salariés et des femmes d'origine autochtone. Puis, à partir du début du XIX^e siècle, les yeux du Britannique William Price

et des membres de la société d'investisseurs de Charlevoix, la Société des vingt-et-un, se tournent vers la région. Ils imaginent les importants bénéfices que pourrait leur rapporter la mise sur pied d'entreprises de sciage et d'exportation de produits forestiers. Ces visionnaires doivent faire de nombreuses pressions politiques pour arriver à leurs fins, car la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui œuvre dans le commerce des fourrures, a le monopole des

baux de location des terres de la Couronne dans ce secteur. S'ils obtiennent le droit d'aller de l'avant avec leur projet, ils sont sommés de ne faire aucun développement agricole. Les premières familles s'établissent ainsi au Saguenay. Elles proviennent essentiellement de Charlevoix, une région alors surpeuplée. À peu près au même moment, soit en 1856, la réserve de Mashteuiatsh voit le jour au Lac-Saint-Jean d'après les termes de la Loi sur les Indiens.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Au début du XX^e siècle, les nombreux emplois à combler dans les industries de l'hydroélectricité, des pâtes et papiers et de l'aluminium motivent la venue de nombreux.euses travailleur.euse.s au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces immigrant.e.s sont majoritairement d'origine française et de confession catholique. Toutefois, la population d'origine britannique est assez nombreuse pour avoir ses propres écoles, lieux de culte et associations. Aussi, plusieurs Finlandais.es, Italien.ne.s, Norvégien.ne.s, Polonais.es, Suédois.es et Tchécoslovaques gagnent leur pain quotidien en participant à la construction de barrages ou de l'aluminerie d'Arvida dans les années 1920 et 1930.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les descendant.e.s des Français.es de confession catholique constituent toujours le groupe ethnique le plus important au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces personnes sont suivi.e.s des Britanniques, puis des immigrant.e.s d'autres pays. Entre autres, plusieurs habitant.e.s de l'Europe de l'Est, touché.e.s par les conséquences économiques du conflit mondial, ont mis le cap sur la région en raison de son avenir prometteur. À partir des années 1970, cette dernière parraine quelques familles du Laos et du Vietnam. La plupart de celles-ci déménageront cependant par la suite vers les grands centres urbains. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean sera aussi la terre d'accueil d'immigrant.e.s en provenance de la Colombie, d'Haïti, du Mexique et du Rwanda, notamment. Aujourd'hui, pour faire face à l'actuelle pénurie de main-d'œuvre, il n'hésite pas à recruter des travailleur.euse.s à l'étranger. Son tissu social est donc appelé à se modifier au cours des prochaines décennies.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait 277 232 habitant.e.s réparti.e.s dans cinq municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Saguenay, Lac-Saint-Jean-Est et Le-Domaine-du-Roy². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

5,3 %

ONT DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

1,01 %

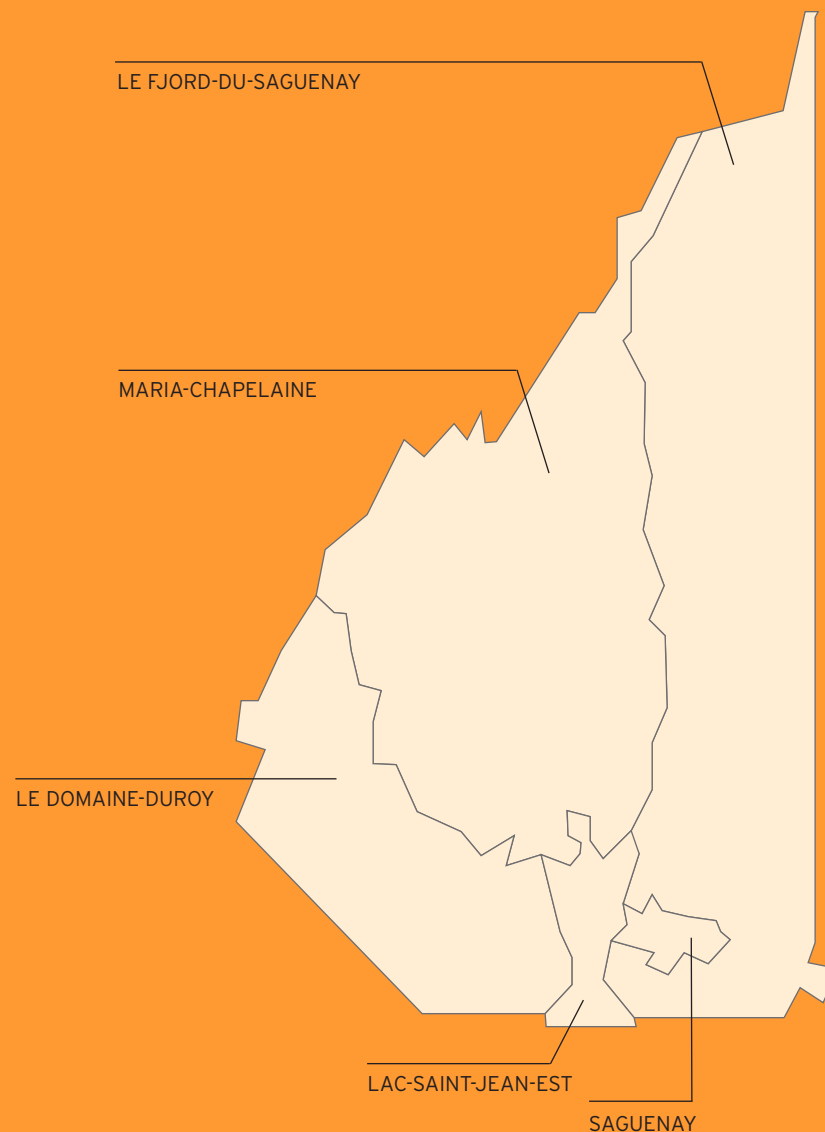
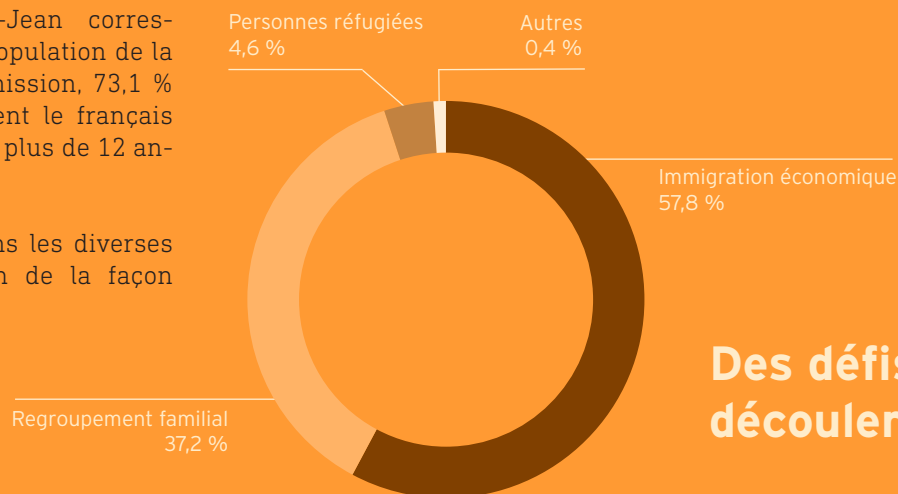
A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

1,33 %

EST UNE PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA⁶.

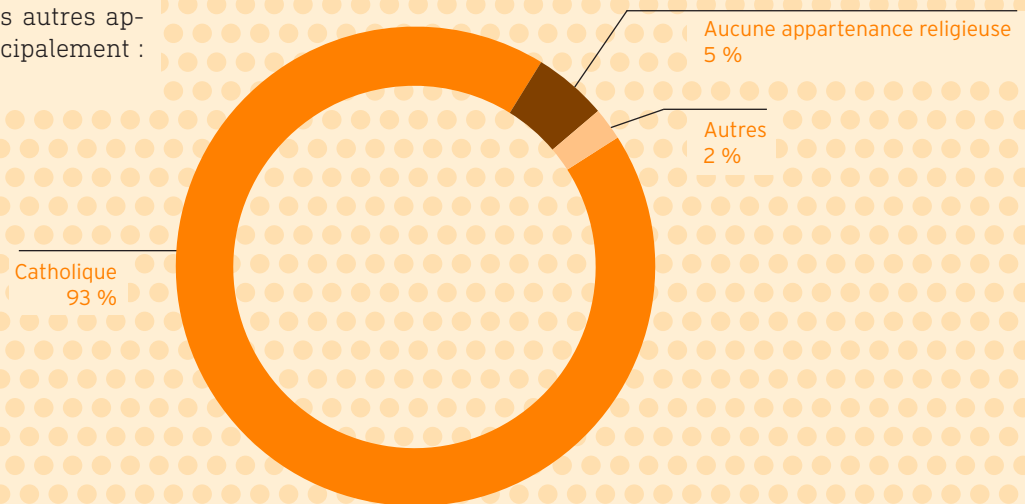
Les 1069 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean correspondent à 0,39 % de la population de la région. Lors de leur admission, 73,1 % d'entre elles connaissaient le français et 69,5 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (93 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (5 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (2 %) sont principalement : baptiste, musulmane et pentecôtiste⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1

Les besoins de la région en matière de main-d'œuvre qualifiée sont abordés régulièrement. Les efforts déployés pour faciliter l'intégration professionnelle et culturelle des immigrant.e.s et pour améliorer leur taux de rétention dans la région sont présentés, dont les nombreux événements organisés par des organismes de la région visant les échanges interculturels et l'inclusion sociale. Cependant, plusieurs défis sont constatés, notamment en ce qui a trait à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes d'origine musulmane et des Autochtones. On évoque notamment leur stigmatisation, des actes et des propos racistes, des manifestations d'islamophobie et des défis au niveau de l'intégration professionnelle.

2

Le débat sur les accommodements raisonnables et le port de signes religieux dans l'espace public occupe une place importante dans les médias locaux. C'est évidemment la bataille du maire Tremblay, qui insistait sur son droit de mener une prière avant le conseil municipal, qui est le plus souvent abordée, mais d'autres enjeux entourant la question sont discutés, dont la place des symboles religieux dans la fonction publique.

3

En abordant des événements culturels organisés par et pour les communautés autochtones, notamment les Innus, les Atikamekw et les Métis, on mentionne aussi des organismes tel le Centre d'amitié autochtone qui représente une ressource importante en matière d'intervention dans la région. D'autres articles font aussi état des préjugés à l'égard des Autochtones qui persistent et des efforts de sensibilisation de la population de la région à cet égard.

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

2

0

104

34

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

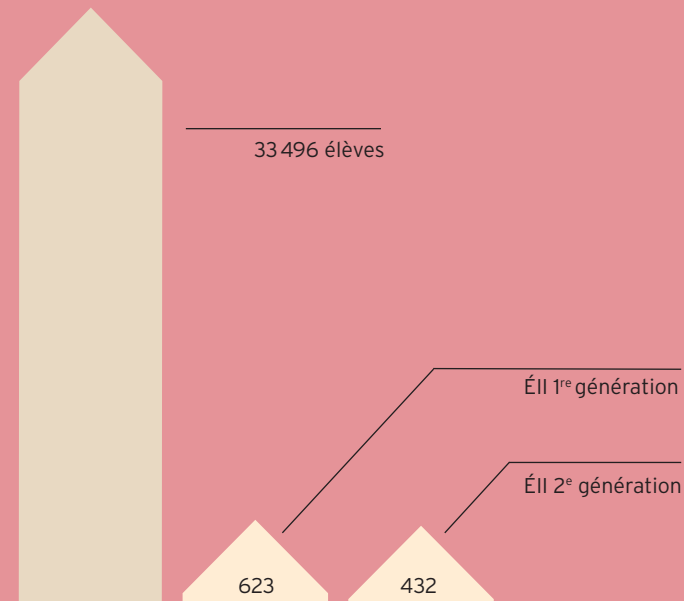
98 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 96 écoles, appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants :
CSS De La Jonquière (CSSDLJ, 20 écoles), CSS des Rives-du-Saguenay (CSSDRS, 30 écoles), CSS du Lac-Saint-Jean (CSSLSJ, 24 écoles), CSS du Pays-des-Bleuets (CSSPDB, 22 écoles);
- 2 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Central Québec (CSCQ);

●● 2 ÉCOLES GOUVERNEMENTALES¹².

●●●● 4 ÉCOLES PRIVÉES.

C'est le nombre de langues maternelles¹³ des élèves de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (152 élèves), suivie de l'atikamekw (110 élèves) et de l'espagnol (57 élèves). Au total, 433 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 1,29 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 357 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



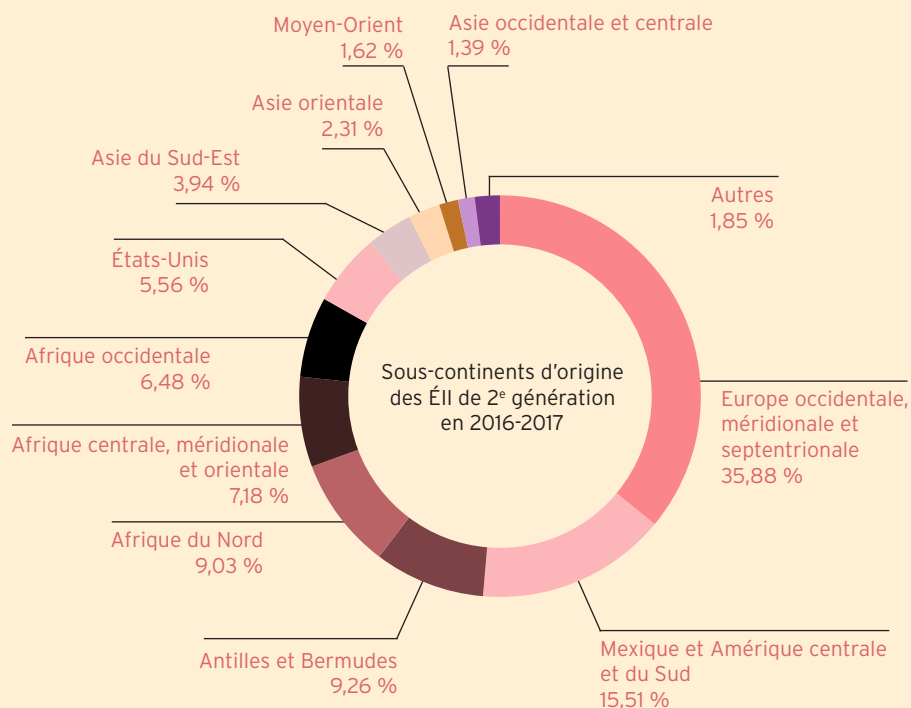
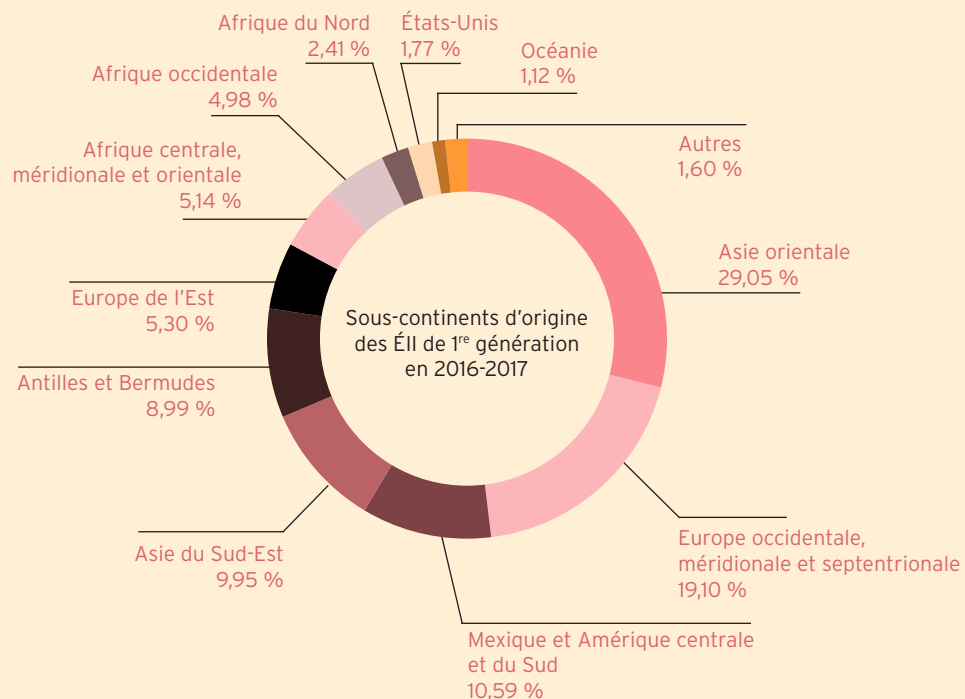
En 2016-2017, il y avait 33 496 élèves au Saguenay-Lac-Saint-Jean. De ce nombre, 1 055 (3,15 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 623 (1,86 %) de 1^{re} génération et 432 (1,29 %) de 2^e génération. La grande majorité des ÉII (88,44 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (11,56 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean est passé de 1056 à 1055, ce qui représente une diminution de 0,09 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1^{re} génération a diminué passant de 721 à 623 (soit une baisse de 13,59 %), tandis que le nombre d'ÉII de 2^e génération a augmenté, passant de 335 à 432 (soit une hausse de 28,96 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹⁴. Le principal sous-continent d'origine des ÉII de 1^{re} génération est l'Asie orientale (29,05 %) alors que c'est l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale pour les élèves de 2^e génération (35,88 %). De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment de l'Asie du Sud-Est (respectivement 9,95 % et 3,94 %) et de l'Europe de l'Est (respectivement 5,30 % et 0,93 %) alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient de l'Afrique du Nord et du Mexique et Amérique centrale et du Sud.



Les ÉII du Saguenay-Lac-Saint-Jean proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et culturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSSDRS accueille un peu plus des deux cinquièmes d'entre ces élèves alors que le CSSDLJ en accueille un peu moins du cinquième. Les autres CSS, la CSCQ et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu plus des deux cinquièmes des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Affichant les concentrations d'ÉII les plus élevées, la CSCQ et l'ensemble des écoles privées de la région accueillent respectivement 1 ÉII pour 10 et 12 élèves. Le CSSLSJ, le CSSPDB et le CSSDLJ affichent, quant à eux, les taux de concentration les plus bas de la région, soit respectivement 1 ÉII pour 47, 41 et 38 élèves. Les écoles gouvernementales, compte tenu de leur mandat, n'en comptent aucun.e.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Écoles gouvernementales	0 %	0 %
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	3,98 %	10,42 %
Ensemble des écoles du réseau privé	7,58 %	8,07 %
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean (CSSLSJ)	13,36 %	2,10 %
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (CSSPDB)	16,11 %	2,39 %
Centre de services scolaire De La Jonquière (CSSDLJ)	18,48 %	2,59 %
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay (CSSDRS)	40,47 %	3,99 %
Total	100 %	3,15 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 104 écoles de la région, seulement 11 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie de la CSCQ. Dans le réseau public francophone, les écoles présentant les concentrations les plus fortes font partie du du CSSDRS et du CSSPDB.

Des 104 écoles de la région, seulement 11 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁵

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École primaire régionale Riverside (CSCQ)	9,97 %
École Félix-Antoine-Savard (CSSDRS)	9,45 %
École Sainte-Bernadette (CSSDRS)	8,72 %
École L'Horizon (CSSDRS)	8,61 %
École Antoine-de-Saint-Exupéry (CSSDRS)	8,57 %
École André-Gagnon (CSSDRS)	7,81 %
École de la Mosaïque (CSSDLJ)	5,90 %
École le Tandem (CSSDLJ)	5,40 %
École Saint-Isidore, Saint-Denis (CSSDRS)	5,26 %
École Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Antoine (CSSDRS)	5,25 %
Écoles secondaires	
École secondaire régionale Riverside (CSCQ)	11,61 %
Polyvalente de Normandin (CSSPDB)	5,87 %
École secondaire de l'Odysée (CSSDRS)	4,93 %
École secondaire Camille-Lavoie (CSSLSJ)	3,91 %
Réseau privé	
Écoles primaires	
École Apostolique de Chicoutimi	11,46 %
Écoles secondaires	
Séminaire de Chicoutimi - services éducatifs	7,78 %
Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	6,78 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁶.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSE DANS LA RÉGION DU SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN¹⁷.

Le projet MAMO/U, initié par le CSSPDB, vise, par le biais de diverses activités psychoéducatives, à développer l'estime de soi et à valoriser l'identité culturelle des élèves atikamekw ou innus fréquentant les écoles primaires Notre-Dame et Benoît-Duhamel de Roberval. De plus, une prestation du groupe Eastern Sound Singers, regroupant du tambour, du chant et de la danse autochtones traditionnels, est offerte à l'ensemble des deux établissements. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.
- Sensibiliser aux réalités autochtones.

Le projet **PETAPAN** du CSSRS est un programme à travers lequel les élèves autochtones et allochtones de l'école Des Quatre-Vents, partagent leurs cultures et leur identité dans un environnement stimulant. En collaboration avec le Centre d'amitié autochtone du Saguenay (CAAS) et le centre des Premières Nations Nikanite, différents services sont offerts aux jeunes autochtones et à leur famille. Dans le cadre de ce projet, une semaine culturelle a été organisée pour mettre en valeur la culture des Premières Nations, où public et élèves du CSSRS ont été réunis sous un shaputuan (abri traditionnel) pour des activités de chants traditionnels, de dégustation de mets typiques, de contes et légendes. Ce projet particulier vise notamment les objectifs suivants :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.
- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.

L'école secondaire Le Pavillon Willbrod-Dufour du CSSLSJ a offert une **activité spéciale pour accueillir les élèves autochtones et leurs familles** et les informer sur la vie scolaire de l'école, sur différents aspects pédagogiques et sur l'encadrement spécialisé qui est offert à leurs enfants. Cette initiative vise notamment l'objectif suivant :

- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.

Au CSSDLJ, dans le cadre du projet Escal, des **ateliers sur l'inclusion et la diversité** ont été présentés aux élèves de l'école polyvalente Arvida en collaboration avec l'organisme Ensemble pour le respect de la diversité. Au terme des ateliers, une action concrète impliquant les jeunes volontaires est organisée. Ainsi, certains.e.s jeunes de la Polyvalente Arvida ont participé à un jeu de serpents et échelles géant, dont l'objectif est la déconstruction de stéréotypes et l'invitation à réfléchir sur les notions d'égalité et de justice. Cette initiative vise notamment l'objectif suivant :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU SAGUENAY (CAAS)

91, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7J 1Z9
Téléphone : 418 973-3424
<http://www.caasaguenay.ca>

2

LA BOÎTE ROUGE VIF

555, boul. de l'Université
Saguenay (Québec) G7H 2B1
Téléphone : 418 545-5523
<http://www.laboiterougevif.com/>

3

PORTES OUVERTES SUR LE LAC, SERVICES D'ACCUEIL POUR IMMIGRANTS

1209 boulevard Sacré-Cœur, C.P. 7000
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5
Téléphone : 418 307-5058
<http://www.portesouvertessurlelac.org>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à toute.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁸.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 132 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,39 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi eux, 32 sont des élèves issus de l'immigration, dont 27 de 1^{re} génération et 5 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

46 ÉLÈVES OU **34,85 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. AUCUN.E ÉLÈVE N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE.

86 ÉLÈVES OU **65,15 %**

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas du Saguenay-Lac-St-Jean*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations dans cette section proviennent des documents suivants :

Alonso Coto, M. (1998). *L'immigration et la communauté d'accueil : le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. (Mémoire de maîtrise inédit.) Université du Québec à Chicoutimi, QC. Repéré à : <https://constellation.uqac.ca/1034/1/11640604.pdf>

Ouellet, J. (2009). *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Innus* sera utilisé pour désigner les Montagnais.

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017*. Saguenay-Lac-Saint-Jean. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/02-Saguenay-Lac-Saint-Jean.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Saguenay-Lac-Saint-Jean [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). Identité autochtone de la personne. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107).

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en janvier 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur ÉII. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2018-08-02).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif. » (voir MEES (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire*, p. 15, Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf)
- ¹³ La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹⁴ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁵ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁶ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁷ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur le projet MAMO/U, consultez : https://www.cspaysbleuets.qc.ca/images/communiques/631-01_28032018_Projet_MAMOU.pdf
- Pour plus d'informations sur le Centre d'Amitié Autochtone Saguenay, consultez : <http://www.caasaguenay.ca/langues-cultures-et-education/services/>
- Pour plus d'informations sur le Projet PETPAN, consultez : http://www.csragsuenay.qc.ca/medias/csragsuenay/Document_pdf/CSRS_ProjetPetapan_Depliant_lr.pdf
- Pour plus d'informations sur l'initiative de l'école secondaire Le Pavillon Wilfried-Dufour , consultez : https://php.cslsj.qc.ca/nouvelles?id_news=38&em=%C3%A9%C3%A8ves+autochtones#block-150
- Pour plus d'informations sur les ateliers sur l'inclusion et la diversité présentés dans le cadre du projet Escalé, consultez : <https://www.lequotidien.com/actualites/des-ateliers-offerts-sur-linclusion-et-la-diversite-2c71434790082a7de399c129c74928d1>
- ¹⁸ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf